

# LES JOURNÉES DU MATRIMOINE

PATRIMOINE + MATRIMOINE = NOTRE HÉRITAGE CULTUREL



Hauts  
de France

## APPEL À PROJETS 2021

Le **Mouvement HF** agit en faveur de l'égalité réelle entre les Femmes et les Hommes dans les secteurs des Arts et de la Culture. Constitué de 14 collectifs et associations dans plusieurs régions, il se réunit au sein d'une Fédération interrégionale et développe des partenariats à l'échelle européenne et internationale.

En luttant depuis 2009 contre toutes formes de discriminations observées, **HF Hauts-de-France** souhaite contribuer à ce que le secteur artistique et culturel soit l'expression d'une société en mouvement, soucieuse d'égalité et de démocratie.

***En dialogue avec les célèbres Journées Européennes du Patrimoine, le Mouvement HF associe dans plusieurs régions au niveau national les collectivités publiques, les institutions culturelles, les équipes artistiques, les actrices et les acteurs de la société civile pour organiser les Journées du Matrimoine, chaque année en septembre depuis 6 ans. Cette année, ces journées auront lieu les 18 et 19 septembre 2021.***

**Conférences, expositions, spectacles, visites commentées, projections :**

**Construisons ensemble l'évènement en 2021 !**

Notre héritage culturel est composé de notre patrimoine (ce qui vient des pères) et de notre matrimoine (ce qui vient des mères). En réactivant la notion de matrimoine, terme qui existait dès le Moyen-Âge, le Mouvement HF souhaite valoriser la mémoire des créatrices et intellectuelles en contribuant à la transmission et à la visibilité des œuvres de celles qui nous ont précédé·es. Il s'agit aussi de faire émerger et de construire notre matrimoine à venir, en permettant aux artistes contemporaines de faire reconnaître leurs talents.

L'égalité entre femmes et hommes nécessite une revalorisation de l'héritage des femmes. **Dès lors, Matrimoine et Patrimoine constituent ensemble notre héritage culturel commun.**

**Vous souhaitez participer, accueillir ou proposer un projet ?  
Notre appel à projets est ouvert jusqu'au 26 mars 2021.**

## Conditions d'éligibilité :

L'appel à projets concerne toute proposition **mettant à l'honneur les femmes créatrices, penseuses, chercheuses d'hier, célèbres ou méconnues.**

Ces projets peuvent être présentés par :

- **Les structures artistiques et culturelles et/ou collectivités publiques des Hauts-de-France :** musées, sites, théâtres et salles de spectacles/concerts, écoles et galeries d'art, cinémas, médiathèques, conservatoires...

Chaque structure est invitée :

- à proposer une ou plusieurs actions dans le cadre du Matrimoine 2021, s'inscrivant dans sa programmation ou ses activités à cette période ;
- et/ou à accueillir un ou plusieurs projet(s) étudiés par le comité de pilotage et relayé(s) par l'association HF Hauts-de-France.
- **Les artistes et compagnies professionnelles de toutes disciplines**
- **Des artistes et équipes artistiques amateur·trice·s de toutes disciplines**
- **Des associations de citoyen·nes qui souhaitent s'engager**

Les projets artistiques présentés doivent disposer d'une structure juridique (association, scop, auto-entreprise...). Elles doivent avoir entrepris un partenariat avec un lieu susceptible de les accueillir.

Une attention particulière sera portée sur les formes techniquement légères.

## Sélection des projets :

L'association **HF Hauts-de-France** sélectionnera les projets sur dossier, au regard de leur pertinence par rapport aux enjeux du Matrimoine et de l'égalité entre les femmes et les hommes, de leur exigence artistique et culturelle et de leur faisabilité technique.

Les propositions artistiques et actions culturelles retenues :

- seront confirmées dans la semaine du 12 avril 2021
- devront être organisées et financées par les structures porteuses, dans le respect des obligations sociales et fiscales légales
- devront être soutenues par au moins un partenaire (autre que HF Hauts-de-France.)
- pourront bénéficier, sous réserve et si besoin, d'une contribution financière de H F dans la limite de 1 500 € maximum par proposition
- seront particulièrement valorisées dans la communication commune sur l'évènement des Journées du Matrimoine 2021. Les supports de communication recenseront l'ensemble des propositions.

**Pour candidater, merci d'adresser vos propositions et projets en complétant [le formulaire en ligne](#) avant le 26 mars 2021.**